

Compte rendu du Conseil d'école 1
Lundi 18 octobre 2021 à 18h15
Ecole maternelle Valmy 2 rue de Valmy 94220 Charenton-le-Pont

Participants :

Mme Karabulut, directrice de l'école et enseignante en PS
Mme Awouma, enseignante en PS
Mme Talhaoui, enseignante en MS/GS
Mme Warnier, enseignante en MS
Mme Charobeim, enseignante en GS
Mme Espinasse, enseignante RASED
Mme Cormier, RPE
Mme Barnley, RPE
Mr Drouyer, Directeur périscolaire
Mr Lorgouillous, responsable du service éducation
Mr Drouvillé, adjoint au maire

Ouverture du conseil d'école à 18h15

1. Travaux

Remerciements pour la création de la salle des maîtres.

Problème de la porte d'entrée du 3 rue de Valmy : les enfants peuvent sortir facilement de l'école.

Dès le début de l'année, une demande de modification pour sécuriser cette porte a été faite à la Mairie. Le problème a également été vu lors de la commission de travaux le 7 octobre dernier.

La mairie ne peut apporter de réponse pour le moment et cherche l'historique car des modifications avaient déjà été apportées auparavant.

La mairie nous tiendra informés.

La directrice souhaite réactiver le projet d'équiper l'école en outils numériques.

La mairie est prête à recevoir la demande d'investissement à tout moment.

Mr Drouvillé précise que les équipements ne sont pas en stock et qu'il s'agira d'un investissement avec un coût important donc, peut-être, à étaler dans le temps. Il est favorable à ce projet, qui se généralise dans les écoles charentonnaises.

Avant d'être soumis à la mairie, le projet sera validé par l'inspection.

2. L'accueil de loisirs

Intervention de Pascal Drouyer.

Thématique de l'année : L'Art et la Manière, les aventuriers de Jumanji.

L'idée est d'alterner entre environnement virtuel, imaginaire et action concrète pour faire travailler les enfants sur la différence entre fiction et réel.

L'équipe est composée de 6 animateur.ices, chacun.e affecté.e à une classe.

Le projet pédagogique, les actions et les échéanciers du mercredi sont affichés à l'extérieur de l'école pour les parents.

Actions phares de l'année : journée 0 déchets, jumanji, journée des droits de la femme et de l'homme. Travail sur la solidarité.

En plus, chaque animateur a un projet d'activité artistique à développer avec les enfants (peinture, encre de chine etc).

Rappel des horaires pour les mercredis et les vacances :

- Arrivée possible entre 8h et 9h.
- ½ journée possible le mercredi mais pas pendant les vacances.
- pré-inscriptions obligatoires sur l'espace en ligne. Environ 80% des parents respectent ces inscriptions qui sont nécessaires pour bien organiser la présence des animateurs en fonction du nombre d'enfants présents. Pascal fait remarquer que les effectifs des petits ont nettement augmenté par rapport à l'année passée.
- La sortie a lieu entre 17h30 et 18h30.
- Attention, toute absence non justifiée entraîne la facturation de la restauration réservée (donc ½ facturation). Il faut penser à présenter une justification d'absence à Pascal pour que l'absence soit régularisée.

3. Vote du règlement intérieur

Vote à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera distribué aux familles prochainement.

4. Bilan des élections

Les élections des RPE se sont déroulées du 4 au 8 octobre et se sont bien passées.

Sur **281 inscrits, 81 personnes ont voté (taux de participation 31%)**, dont **25 (31%) en présentiel**. 2 sièges ont été attribués à la FCPE et 4 à la PEEP.

La directrice regrette le faible taux de participation et encourage les représentantes des parents d'élèves à mener plus d'action de sensibilisation.

Ces dernières font remarquer que les actions de sensibilisation peuvent difficilement être menées entre la rentrée scolaire et les élections. Les votes sont plutôt le reflet des actions menées l'année passée, en l'occurrence une année particulière marquée par les restrictions fortes dues aux conditions sanitaires (COVID).

La directrice et les enseignantes sont d'accord pour que les représentantes puissent intervenir pour présenter les fédérations lors des réunions de classe en début d'année.

Les RPE demandent à faire une sensibilisation en réunissant les parents dans l'école. La directrice répond qu'une demande de locaux pourra être faite à la mairie et ne s'oppose pas l'organisation de cette manifestation dans le respect du protocole sanitaire.

La directrice exprime le souhait de passer à des élections entièrement par correspondance.

Les représentantes font remarquer le fort taux de participation en présentiel (30%) et ne sont donc pas favorables à la disparition des votes en présentiel pour l'instant.

La directrice reste ouverte et est prête à continuer ainsi une année. Les horaires du bureau de vote seront à rediscuter pour un souci d'organisation. En effet la directrice est chargée de classe et doit en même temps être présente au bureau de vote...

5. Bilan de la rentrée

La structure prévisionnelle n'a pas changé avec à ce jour :

2 PS à 28 et 27

1 MS à 25

1 MS/GS à 23

2 GS à 24

Total de 151 élèves scolarisés

L'équipe est complète au niveau enseignant et au niveau du personnel communal.

Nous avons mis en place 3 dortoirs compte tenu de l'effectif important chez les petits.

Petit rappel concernant les horaires : Il y a 10 minutes d'accueil à chaque entrée et sortie des élèves.

Les élèves qui commencent à 8h20 doivent arriver jusqu'à 8h30 et les élèves qui commencent à 8h30 ont jusqu'à 8h40.

Les après-midis, à partir de 16H40, l'élève sera confié au périscolaire et sa présence sera facturée.

En cas de retard exceptionnel, prévenir l'école : 06.09.09.54.34 ou 01.46.76.66.02.

Jusqu'à nouvel ordre, les parents des "petits" ont le droit d'accompagner leurs enfants en classe.

Les RPE font remonter la demande des parents que les remarques liées à leur retard ne se fassent pas en présence des enfants.

6. RASED

Intervention d'Emmanuelle Espinasse

Mme Espinasse nous présente le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, un dispositif de l'Education Nationale composé de psychologues, d'enseignants spécialisés et de rééducateurs. C'est un service public gratuit qui peut être sollicité par les enseignants, les parents et les enfants.

L'équipe est composée de 3 personnes (2 enseignantes spécialisées et 1 psychologue scolaire), et intervient sur l'ensemble des écoles maternelles et primaires de Charenton.

Les personnels du Rased apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées. Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire (maternelle et élémentaire). Selon les besoins de l'élève, elles peuvent prendre différentes formes. Elles ont lieu pendant les heures de classe.

Répondeur du RASED : 01 43 75 48 95

7. Santé et Sécurité

COVID : Niveau 2 du protocole : L'école fait le choix de limiter au maximum le brassage, donc si une enseignante est absente et non remplacée, la classe est fermée (pas de répartition dans les autres classes).

Les différents cas :

- un membre du personnel de l'école est COVID + : il est absent.
- si un enfant est COVID + : la classe est fermée pendant 7 jours calendaires. Les autres enfants, cas contacts, reviennent au bout de 8 jours. L'enfant COVID+ revient au bout de 11 jours calendaires, sauf si symptômes (retour retardé de 48h).
- si un enfant est cas contact en dehors de la classe, il est isolé pendant 17 jours.
- si un enfant a été COVID+ dans les 2 mois précédents l'événement il peut revenir à l'école (mais il ne sera pas forcément accueilli par son enseignante si la classe est fermée).

En cas de fermeture de classe, l'enseignement est assuré à distance : le travail est remis aux familles soit par courriels, soit à l'école. (cf. plan de continuité pédagogique)

Exercices incendie : le premier a eu lieu le 23 septembre. Les enfants étaient prévenus. Deux autres seront organisés, un pour lequel les enseignantes seront prévenues (mais pas les enfants) et un complètement impromptu.

PPMS : en novembre, un PPMS intrusion aura lieu. Le discours tenu aux enfants est celui d'un danger extérieur obligeant à se cacher en silence dans l'école, par opposition aux exercices incendie qui sont un danger intérieur obligeant à fuir l'école.

Les RPE demandent une liste des maladies à éviction scolaire. La directrice s'engage à leur fournir cette liste rapidement.

8. Les projets

- Projet numérique (en cours)
- Mathématiques : dénombrement, monnaie et association chiffre/nombre
- Maîtrise de la langue : enrichissement lexical, accès à la littérature, création d'une bibliothèque en coopération avec les RPE (ameublement, équipement...)
- Symboles de la République : Une semaine consacrée à la fraternité
- Conservatoire : GS
- Chorale : MS/GS

9. La coopérative scolaire et sorties

Plan Vigipirate + COVID -> sorties très restreintes.

La carte de don à la coopérative sera redistribuée 2 fois dans l'année.

Les dons permettront de faire des sorties ou de faire venir des artistes et des animateurs de musée à l'école tant que le protocole est strict. Les autres projets seront communiqués.

Mme Karabulut sera chargée de la tenue des comptes pour l'année à venir.

Les photos de classe auront lieu le 9 novembre.

Fin du Conseil d'école à 19h45.